REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 novembre 2008**

Délibération n° 2008-0366

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Participation de la Communauté urbaine aux 5° Assises nationales du développement durable organisées par la région Rhône-Alpes

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Charles

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 18 novembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), Pédrini (pouvoir à M. Llung), MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Albrand (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Coulon), Fleury (pouvoir à M. Bouju), Mme Ghemri (pouvoir à M. Lévêque), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Justet (pouvoir à M. Longueval), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Corazzol), M. Pillon (pouvoir à M. Lyonnet), Mmes Revel (pouvoir à M. Guimet), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Reppelin), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : Mmes Palleja, Pierron.

Séance publique du 17 novembre 2008

Délibération n° 2008-0366

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Participation de la Communauté urbaine aux 5° Assises nationales du développement durable organisées par la région Rhône-Alpes**
service :	Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Afin de mobiliser les acteurs publics et privés, de tenir informée la société civile face aux enjeux du développement durable et de donner envie d'agir, de nombreux événements sont organisés en France en ce qui concerne le développement durable ou soutenable. Un événement de portée national est récurrent, il s'agit des Assises nationales du développement durable. Créées à Lille en 2000, elles ont eu lieu successivement à Toulouse, Lille, Nantes et Angers. Leur organisation, en 2009, est confiée cette fois par l'Association des régions de France à la région Rhône-Alpes. Ces assises seront les cinquièmes du nom.

Afin que cette manifestation soit au plus près des interrogations qui remontent des territoires, la région Rhône-Alpes souhaite organiser les Assises nationales du développement durable de manière partenariale avec la Communauté urbaine. Elles se tiendront les 19, 20 et 21 janvier 2009 à Lyon.

Le thème central des Assises nationales du développement durable 2009 proposé par la région Rhône-Alpes est *trouver la richesse*. Trois clefs d'entrée sont proposées pour guider la réflexion :

- changeons de cap : repensons les besoins,
- changeons de repères : partage des savoirs et des pouvoirs,
- changeons d'échelle : ancrage territorial, gestion des contradictions et chercher des leviers d'action.

Pour cela, la cible prioritaire pour ces Assises sera celle des décideurs, des leaders d'opinion, des agents économiques sociaux et culturels, des financiers, des bâtisseurs, des politiques ; la mobilisation des citoyens de tous âges (y compris des jeunes et des enfants) devant être parallèlement prise en compte parce qu'elle garantira l'exigence envers ceux qui détiennent les clefs des changements.

Pour la Communauté urbaine, la tenue des Assises au cœur de l'agglomération lyonnaise est un moment privilégié pour faire connaître l'engagement des collectivités locales et des acteurs locaux en terme de développement durable. Il s'agit de montrer l'engagement de la métropole lyonnaise en donnant à voir les projets (économiques et urbains), l'animation des acteurs du territoire, l'implication des associations en matière environnementale, etc.

Afin de soutenir cet événement dont le montant est estimé à 1 000 000 € par la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine s'implique dans l'organisation en participant au comité de pilotage et en soutenant financièrement la manifestation à hauteur de 200 000 €. D'autres partenaires publics et privés sont associés au montage du projet.

Le partenariat financier et technique entre la région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine est précisé dans une convention stipulant les engagements réciproques entre les deux collectivités territoriales, dont le montage technique des Assises, l'identification de thèmes d'ateliers alimentant le programme des Assises ainsi que les modalités de versement de la subvention pour un montant maximal de 200 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation de 200 000 € de la Communauté urbaine aux Assises nationales du développement durable, organisées par la région Rhône-Alpes, qui auront lieu les 19, 20 et 21 janvier 2009 à Lyon.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention avec la région Rhône-Alpes prévoyant les modalités de versement suivantes :

- 100 000 € pour l'année 2008 ;

- 100 000 € pour l'année 2009.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 320 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2008.